



## Caution non paye par mes locataires

Par **magoline**, le **18/05/2013** à **13:44**

bonjour, je loue une maison près de chez moi des locataires je n'ai toujours pas eu ma caution de 650 euros ils sont là depuis le 1.01.2013 je touche APL de 596,73 directement sur mon compte il leur reste à payer 8.09 de charges pour pour ordures ménagères ce qui leur fait 61.96 de leur poche au 1er avril j'ai déjà fait des travaux changer le four il ont moisie les deux chambres à jamais eu de moisissures avant puisque le l'ai déjà louer avant j'ai fait confiance ils devaient récupérer la caution de leur ancienne propriétaire et m'ont menti en disant qu'il étaient en procès quand tout était faux le les mise dans une agence c'est pire il veulent que je prenne une entreprise pour des travaux pour l'instant je n'ai pas les moyens financiers qu'il me donnent déjà la caution merci de me conseiller

Par **FRANCK34**, le **18/05/2013** à **17:21**

Bonjour, rnrns'il y a de la moisissure sur les murs du fait du caractère indécemment de la maison, il est normal que l'agence exige les travaux. rnrnLe dépôt de garantie doit être donné à l'entrée dans les lieux. Que prévoit votre bail ? rnrnAttendre le remboursement d'un précédent dépôt de garantie est inutile puisque la plupart des bailleurs ont bien du mal à rembourser et au final trop ne remboursent pas rnrnpour tout savoir sur le bail